



- Admission à la retraite rentrée 2012
retour des demandes : 31/05
- Pétition : rendez-vous salarial de 2011 - Ensemble, faisons-nous entendre : <http://actu.fsu.fr/Rendez-vous-salarial-de-2011>
- Les Samedis Lecture de l'AFL : les 21/05 et 18/06
Ecole élém. Jean Moulin à Vénissieux

Mouvement 2011

- 17 mai : CAPD Résultats de la phase principale
- juin : phase d'ajustement
- 30 juin : groupe de travail phase d'ajustement

L'Autonome de Solidarité du Rhône met en place un groupe de parole - lieu d'écoute
Le mardi de 18h30 à 19h30 sans rendez-vous à partir du mardi 10 mai 2011 en période scolaire.
Plus d'informations : autonome-solidarite-69.com ou 04 78 58 72 14

snuipp rhône informations

n° 28 - 13/05/2011
prix : 0,15 €

édito

Le Rhône est placé dans une situation intenable par le Ministère pour la rentrée 2011.
RASSEMBLONS-NOUS
MARDI 24 MAI devant les IEN



On ne se laisse pas faire !

Actions intersyndicales
Fonction Publique
mardi 31 mai

à l'appel de CFDT - CFTC - CGC - CGT - FO -
FSU - Solidaires - UNSA

On ne se laisse toujours pas faire !

Mouvements

Le principe est simple et toujours en vigueur : l'Inspecteur d'Académie nomme les personnels où il le veut, en fonction des nécessités du service... ce qui signifie que cette possibilité de choix des enseignants - personnel ou professionnel- ne constitue pas un droit mais un conquis social. Un refus du fait du Prince en quelque sorte. Avec le SNUipp-FSU, avec les élus du personnel, cette avancée collective est à consolider et faire évoluer chaque année.

Il en va de même pour tous les combats que nous menons. La carte scolaire, par exemple. La dégradation que nous subissons n'est pas une fatalité !

Nous nous sommes battus contre toutes les fausses réformes, les vrais reculs, les déclarations mensongères, les attaques contre les services publics... Continuons !

Le 18 mai à Paris sous les fenêtres du Ministre, le SNUipp FSU dénoncera la rentrée intenable qui s'annonce et réclamera les nécessaires moyens pour que l'Education Nationale fonctionne...

Le 24 mai, nous aurons les mêmes revendications, dans le département, devant les IEN, car la résignation n'est pas de mise, contrairement à ce que Luc Chatel voudrait.

Le 31 mai, avec tous les fonctionnaires nous nous mobiliserons également pour le Service Public et pour que notre professionnalité, nos salaires et nos missions soient reconnus.

Une autre politique économique, sociale, éducative, solidaire est possible. Restons en mouvement pour le dire et faire céder les dogmes libéraux qui nous asphyxient depuis trop longtemps.

Ne nous laissons pas faire !

Bernard Bagaggia
Secrétaire départemental adjoint





DUER : s'en emparer !

Aucun d'entre nous n'a été ravi d'apprendre qu'il fallait consacrer encore du temps en conseil des maîtres à remplir un document obligatoire nommé DUER (Document Unique d'Evaluation des Risques professionnels). Il nous faut cependant nous en emparer. Pour la première fois, les enseignants peuvent indiquer dans un document officiel, les risques auxquels ils sont confrontés dans l'exercice de leur métier. Loin des consignes données ici ou là, ce document n'a pas pour but de demander encore plus aux collectivités locales (celles-ci, dans la plupart des cas, ont agi depuis longtemps en ce sens, y compris après les visites périodiques de la commission de sécurité). Nous appelons les collègues, en revanche, à faire apparaître, tous les risques psycho-sociaux auxquels nous sommes confrontés ainsi que ceux consécutifs de l'absence de visite médicale annuelle, ou de formation gratuite et intégralement incluse sur le temps de service à l'attestation premiers secours (ex AFPS), comme du danger dans lequel sont placés enfants et enseignants lorsque plusieurs maîtres sont absents et non remplacés... et que les enfants sont entassés dans les classes ...

page 1

Edito

Mobilisation du 24 mai
Actions du 31 mai

page 2

DUER : s'en emparer
EVS : du grand n'importe quoi !
Evaluations : mauvais choix
Temps partiels
Cartastrophe scolaire

EVS : du grand n'importe quoi !

Les directeurs viennent de recevoir un courrier modifiant les horaires des EVS : les contrats étaient bien illégaux ! Depuis plusieurs mois, le SNUipp dénonce ces irrégularités et annonce une fin d'année scolaire périlleuse. Tout ça, pour non respect des congés payés. Le Lycée Ampère n'a pas écouté les propositions du SNUipp, il a préféré, par ce courrier, modifier les horaires des EVS et mettre en difficulté les écoles et les élèves. En effet, certaines EVS voient leurs interventions dans les écoles s'arrêter au 12 juin, d'autres ont des horaires réduits de 50% et ne couvrent plus les notifi-

cations de la MDPH. Ces courriers ne sont pas plus légaux que le reste, ils auraient dû être envoyés aux EVS, pas aux directeurs, sous forme d'avenant signé par les deux parties, avec un mode de calcul précisant les congés payés. Le SNUipp multiplie les interventions pour sortir de cette situation catastrophique. Un rendez-vous avec le Préfet est d'ores et déjà prévu. Sans solution rapide et satisfaisante pour les EVS et les écoles, le SNUipp interviendra à d'autres niveaux pour enfin trouver une solution viable et légale.

Evaluations : mauvais choix

Le ministère persiste dans ses mauvais choix en matière d'évaluation. Il vient d'annoncer au SNUipp-FSU que les évaluations nationales de CM2 se dérouleront dorénavant en fin d'année scolaire. Après avoir longtemps entretenu un double discours sur ce dispositif présenté à la fois comme diagnostic et bilan, le ministère vient de lever le voile sur ses véritables intentions : ces tests ne sont que des évaluations bilans. Leurs résultats ne serviront pas aux élèves mais au ministère pour piloter le système éducatif. Le SNUipp-FSU a toujours affirmé que cet objectif pouvait être atteint en travaillant sur un échantillon représentatif. Placées ainsi en fin d'année, ces évaluations CE1, CM2 (et bientôt 5ème) ne sont pas exploitables par les enseignants. Cette évaluation CM2, loin d'améliorer l'articulation école-collège, constituera une rupture encore plus marquée dans la scolarité, fragilisant d'autant plus les élèves les plus en difficulté. Au contraire, le SNUipp-FSU rappelle que les enseignants ont besoin d'évaluer les élèves pour les aider à progresser et non pour les sélectionner. Il demande l'abandon de ce dispositif et de véritables formations et outils professionnels au service de la réussite de tous les élèves.

Temps partiels à l'ordre du jour de la CAPD du 17 mai !

Mercredi à 11h30, les syndicats recevaient une invitation de l'inspecteur d'académie à participer à un échange sur les temps partiels ... ce vendredi à 14H ! De nouveau, nous lui avons rappelé que tous les élus du SNUipp sont chargés d'une classe ou d'une école et qu'il ne nous était pas possible de continuer à participer à des réunions convoquées en urgence. Compte tenu de l'importance de cette question, nous lui avons proposé de la mettre à l'ordre du jour de la CAPD du 17 soit 2 jours plus tard, ce qu'il vient d'accepter. Nous lui avons néanmoins rappelé notre demande faite par courrier depuis le 18 janvier 2011, qu'a minima toutes les demandes pour l'éducation d'un enfant, ainsi que celles pour raisons de santé soient traitées au même titre que les temps partiels de droit. A suivre donc ...

Cartastrophe scolaire

Luc Chatel a annoncé que ce sont bien "environ 1 500 classes" qui seront fermées dans les écoles à la rentrée 2011. 1500 classes rayées d'un trait de plume de la carte scolaire, c'est une première dans un contexte d'augmentation régulière du nombre d'élèves (+ 8 300 cette année) !

- La Cour des comptes, comme le centre d'analyses stratégiques, ont eu beau ces derniers mois alerter les autorités sur le sous-investissement chronique dont souffre l'école primaire en France, rien n'y fait.
- Depuis 2000, les IA avaient encore la possibilité de supprimer des postes sans que cela se voit immédiatement (postes de remplaçants, de RASED, d'enseignants de maternelle, formation continue...). Toutes ces ressources qui contribuaient pourtant au bon fonctionnement de l'école, sont maintenant à peu près épuisées et il faut bien aujourd'hui, fermer des classes et dégrader un peu plus les conditions d'enseignement. Dans le Rhône, les répercussions se font sentir. Le SNUipp avec l'Unitaire Education dont la FCPE, réagit à l'approche de la rentrée 2011.

L'IA a annoncé dernièrement que :

- le remplacement serait ingérable
- les seuils d'ouverture et de fermeture ne seraient pas respectés
- qu'il aurait recours aux vacataires (étudiants, retraités) pour combler le manque d'enseignants.
- les temps partiels sur autorisation seraient refusés

On ne se laisse pas faire :

Vendredi 20 mai - à l'initiative de la FCPE "Nuits des Ecoles"	Mardi 24 mai - dans tout le département : rassemblements devant les IEN (Voir tableau ci-contre)
---	--

Toutes les infos, autres rassemblements, modèle de flyers pour informer les familles, les élus... sur le site du SNUipp :
<http://69.snuipp.fr/spip.php?article972>

2

Circonscription	Heure
Vaulx en Velin	17 h
Lyon 3	18 h
Givors	12 h 30
Ste Foy/Lyon 5	17 h 30
Villeurbanne (devant IEN Sud)	17 h 30
Villefranche	à définir
Décines/Vaulx	12 h
Mions	18 h
Meyzieu	12 h
Caluire / Lyon	17 h
Meyzieu	12 h
Lyon 1 / 6	17 h
Lyon 8	à définir
Lyon Vaise / Tassin	à définir

**Actualités,
mouvement, carte
scolaire, promotions,
... toutes les infos sur
internet**



<http://69.snuipp.fr>

Le bulletin SNUipp Rhône Informations est un outil d'information et de communication en direction des écoles du département du Rhône. Faites-le circuler ou affichez-le.

Participant à sa rédaction :
Bernard BAGAGGIA
Camille BASTIEN
Anne BOTTEON
Claude BRUSAPORCO
Christian DOMAS
Marie-Jeanne GARNIER
Benjamin GRANDENER
Fabien GRENOUILLET
Pascale JOURDAN
Caroline KOMORN
Patrick LABALME
Olivier LASNE
Yannick LE DU
Fabienne LOREAU
Delphine MORAND-DUMARSKI
Françoise MOULINIER
Evelyne PERRIN
Laurent SERVONNET

SNUipp Rhône Informations

Bulletin hebdomadaire
d'information
du SNUipp Rhône
BP 4583 69244 LYON
cedex 04

Tél : 04 78 27 41 50

snu69@snuipp.fr

Imprimé par l'association
École libérée

Directeur de publication :
Bernard BAGAGGIA
CPPAP : 0610 S 07361
ISSN : 1248-2927

Tirage à 3000 exemplaires